Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 47 (1959)

Heft: 871

Artikel: La femme devant les problèmes de moralité, son rôle devant l'opinion publique : (suite des notes prises à la conférence du Dr Tournier)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-269496

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La préparation de la paix est compromise — L'action féminine est entravée

Si le Conseil économique et social perd de sa puissance

Instruments d'action immédiate

D'où viennent les menaces de guerre ? — Du désir d'un peuple d'en dominer un autre, afin de l'utiliser, lui et ses biens, et de lui imposer sa forme de gouvernement ou son système démocratique dont il proclame qu'il est le plus juste.

Afin d'éviter les conflagrations, l'Organisation des Nations Unies a constitué un *Conseil de sécurité*, chargé d'aplanir, si possible, les difficultés, et éventuellement, d'envoyer des troupes internationales sur place, comme cela a été le cas à Suez. Dans le cas récent du Laos, on a envoyé une mission d'experts internationaux.

Actions à longue échéance, lentes, mais sûres

Mais les conflits ont d'autant plus de risques d'éclater dans les régions où vivent des populations misérables. Ainsi la guerre d'Algérie a des causes économiques profondes, dit-on. Aussi faut-il constamment travailler à améliorer la situation de peuples moins bien partagés que d'autres.

C'est pour poursuivre cette tâche que l'Organisation des Nations Unies a constitué le *Conseil économique et social* (ECOSOC) qui, comme son nom l'indique, étudie les problèmes économiques et sociaux et s'efforce de les résoudre. Son rôle, pour le maintien de la paix est aussi important que celui du Conseil de sécurité, mais son action est plus lente, on le conçoit, elle n'a pas l'honneur des grands titres de journaux et c'est fort dommage. Nous voudrions faire saisir à nos lectrices, plus patientes par nature que les lecteurs, qu'elles devraient s'intéresser à l'action de ce Conseil qui les touche chacune de très près. Il m'est arrivé de mettre entre les mains de gens non prévenus, l'un ou l'autre de ces gros rapports destinés aux délégués de l'ECOSOC et l'on me répondait : « Vous avez raison, c'est extraordinairement intéressant, tout apparaît sous l'angle mondial, la perspective change... »

Lorsqu'on dépouille avec un peu de méthode et d'attention cette énorme documentation, on voit se dérouler

Des drames au ralenti

Nous avons tous entendu parler de la récession économique, qui a fait trembler l'industrie suisse, en 1957. Ce ralentissement des affaires, à peine ressenti par notre population privilégiée, a occasionné d'énormes pertes dans les pays moins développés. Ceux-ci exportent des produits de base, pétrole, riz, céréales, minerais, etc.

Dès la récession, les pays industriels leur ont commandé moins de produits ; première conséquence : les prix de ces produits mondiaux ont baissé. Ces malheureux, à qui les exportations sont indispensables pour subsister très modestement, ont subi une perte sur les prix et une perte sur la quantité. Entre 1957 et 1958, les pays moins développés ont perdu environ le montant de six années de prêts de la Banque Internationale. Ils ont donc dû renoncer à importer une quantité de produits fabriqués qui leur sont nécessaires pour équiper leur pays. Non seulement la situation économique était grave, mais les plans sociaux qui consistent à répandre l'instruction, à pousser la formation professionnelle, à construire des logements un peu décents, à approvisionner une région déshéritée en eau, en énergie, se trouvent réduits d'autant et le cycle de la misère recommence. Etalez cela sur des territoires immenses, n'ai-je pas raison de dire que ces rapports décrivent des drames au ralenti ?

On voit combien l'équilibre des pays industriels est nécessaire au reste du monde et à la paix.

Du papier fort bien employé

Malgré ses aspects fâcheux, cette dernière expérience a cependant donné de l'espoir : il semble qu'aujourd'hui, on réussit mieux qu'avant à conjurer rapidement les crises économiques périodiques, ainsi que l'a proclamé le Secrétaire général dans son discours au début de la session de l'ECOSOC, en été 1959, à Genève.

Comment peut-on espérer y parvenir de mieux en mieux ? C'est par la connaissance toujours plus exacte des marchés et des situations économiques dans le monde et par les efforts toujours mieux concertés des experts internationaux. Or, à cette connaissance exacte, les rapports que fournit constamment le secrétariat des Nations Unies, apporte son aide. Aussi ne faut-il pas regretter les masses de papier qui se dépensent ainsi et qu'on est enclin à moquer. Ce papier est, à mon avis, fort bien employé en faveur de la paix.

Pas de compliments réciproques, mais un discours sévère

Ceux qui ont collaboré de près au travail du Conseil économique et social savent combien il est indispensable et ils s'inquiètent lorsqu'il est entravé ou soumis à des conditions moins désintéressées.

On ne saurait donc s'étonner que le président de la session de l'été dernier, Son Excellence D. C. Villegas (Mexique), en prenant congé de ses collègues, ait prononcé un discours sévère, au lieu de leur distribuer les traditionnels remerciements et félicitations.

Il a nettement relevé les obstacles qui empêchent le Conseil économique et social de travailler efficacement. Parmi ces obstacles notons le nombre de ses membres : dix-huit pays composent ce conseil par roulement triennal. Lorsque ce chiffre de 18 a été fixé, l'Organisation comptait 57 Etats. Aujourd'hui, les Nations Unies sont 82, le Conseil n'a toujours que 18 membres, les nouveaux Etats n'ont qu'un espoir lointain de voir arriver leur tour et leur situation exige souvent des actions promptes. Alors, ils passent par-dessus la tête du Conseil et s'adressent directement à l'Assemblée qui prend des décisions économiques et sociales influencées par la politique, beaucoup plus que par l'étude consciencieuse des problèmes. De ce fait, le Conseil économique et social est en perte de vitesse. Un organe dont l'action est essentielle à l'établissement de conditions de paix est menacé.

Influence féminine

Cette conclusion est particulièrement grave pour les femmes. Celles-ci n'ont que peu d'influence à l'Assemblée et pas du tout au Conseil de sécurité. C'est au Conseil économique et social qu'elles se font entendre, soit par des déléguées officielles, des experts, ou par la voix des associations féminines disposant d'un statut consultatif. Il n'est que de considérer les sujets de leurs interventions pour se rendre compte de l'intérêt qu'ils présentent pour nous toutes.

Toutes les femmes sont directement intéressées à l'activité du Conseil économique et social, puisqu'elles interviennent par les associations dont elles sont membres ; c'est la voie internationale qui leur est ouverte, le chemin qui ne les oblige pas à passer par leur gouvernement, donc par la politique. Nous croyons que c'est la vraie voie de la paix. Sans doute la diplomatie, l'équilibre des forces militaires, le Conseil de sécurité sont indispensables dans l'immédiat, mais à longue échéance, comptent les conditions qui rendent la paix possible et durable. Il faut donc prendre au sérieux l'avertissement lancé par le président Villegas et soutenir les moyens d'action du Conseil économique et social.

A. W.-G.

Les organisations féminines interviennent

Nous cueillons quelques citations dans le texte de ces interventions.

Situation économique mondiale

« il est indispensable d'équilibrer le progrès social et le progrès industriel et, dans les pays moins développés, les femmes devraient recevoir une formation spéciale qui leur permette de participer à la réalisation de cet équilibre » ;

Situation sociale mondiale

« il faut activer la formation de personnes qualifiées en vue du service social et reconnaître pour celles-ci l'importance de l'enseignement des sciences humaines » ;

o

« les organisations féminines se font représenter dans les cycles d'études organisés en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud, au Pacifique, afin d'associer les peuples à l'étude des problèmes économiques et sociaux » ;

o

« il est nécessaire d'octroyer des bourses de recherche sur la santé mentale... il faut demander aux institutions spécialisées de rechercher ensemble les mesures propres à diminuer la criminalité et à réadapter les délinquants » ;

Assistance technique

« il doit être plus largement fait appel aux femmes pour les travaux entrepris dans le cadre de l'assistance technique » ;

Droits de l'homme

« l'abus des stupéfiants est étroitement associé à la criminalité et à la délinquance... il faudrait prévoir une assistance technique pour le contrôle des stupéfiants dans le cadre du combat mené contre le crime et la délinquance » ;

Condition de la femme

« les possibilités d'instruction doivent être égales pour les deux sexes » ;

o

« les femmes réclament le droit de collaborer à l'étude entreprise sur la discrimination dans les droits politiques » ;

Droits de l'Homme

« le projet de Déclaration des droits de l'enfant intéresse les femmes au premier chef » ;

Réfugiés

« les organisations féminines assument de lourdes responsabilités à l'égard des personnes déplacées, pour l'aide aux réfugiés et pour la réinstallation des réfugiés dans de nouvelles patries ».

Fédération internationale des femmes diplômées des universités.

Fédération internationale des femmes juristes.

Alliance internationale Ste-Jeanne.

Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales.

Marguerite Chapuisat

L'Union des femmes de Genève vient de perdre un de ses membres les plus actifs, Mme Chapuisat, née Marguerite Martin-du-Pan.

Mariée jeune, elle éleva une nombreuse famille; or, elle avait des obligations multiples, découlant de la situation de son mari, longtemps directeur du « Journal de Genève ». Et pourtant elle réussit à mener de front des activités sociales très absorbantes. Dès 1925, elle présida l'Union des Femmes pendant 18 ans et dirigea ses entreprises variées. Il serait trop long d'énumérer les initiatives qu'on lui doit. Notons cependant « Les vacances pour mères de famille », une œuvre qui, fondée en 1926, continue de rendre les plus grands services en procurant une période de détente à celles qui en ont le plus grand besoin et ne disposent pas de moyens suffisants pour se reposer. Mme Chapuisat a continué de s'intéresser à cette action, même pendant les années de faible santé qui ont précédé sa fin.

Elle fut, durant de longues années, présidente du Comité de « La Pommière », foyer pour fillettes et jeunes filles qui ne peuvent être élevées dans leur famille. Elle collabora aussi au comité des établissements pour enfants : l'Hôpital Gourgas et la Clinique orthopédique de Pinchat, fondée par son père.

Tout cela était dominé par la personnalité rayonnante de Mme Chapuisat. On n'oubliera pas son accueil si aimable, sa bonté souriante, sa bienveillance pleine de charme et de simplicité.

ST-GALL

Le Conseil d'Etat St-Gallois a élu Mlle Ita-Maria Eisenring, assistante sociale au ministère public, en qualité de procureur général extraordinaire.

La femme devant les problèmes de moralité, son rôle devant l'opinion publique

(Suite des notes prises à la conférence du Dr Tournier.)

Ne jugeons point

Il y a donc une certaine cécité traditionnelle : on se croit moral si on ne commet pas d'adultère, et on ne voit pas qu'on est immoral si on juge.

Si vous voulez avoir une influence moralisante, il faut que cette influence soit exempte de tout esprit de jugement.

Or les psychanalystes nous l'ont assez montré — vous savez combien les ligues de moralité publique sont le rendez-vous des névrosés qui cherchent là une compensation et qui sont imprégnés par un esprit de jugement personnel : tout cela est voué d'avance à une impossibilité d'action.

Je vais vous donner un exemple très concret : il y a pas mal de maris qui ont peur de leur femme, car ils ont peur du jugement. La vie des affaires est une vie assez dure et ces hommes sont entraînés malgré eux — je ne les loue pas, mais enfin je les comprends — dans les difficultés. Ils sont entraînés à pas mal de compromis. Quand ils nous en parlent et que nous leur disons : « Est-ce que vous en parlez à votre femme ? — « Oh ! jamais, répondent-ils, elle ne me comprendrait pas. »

Que veut dire une telle réponse ? Cela veut dire : « Ma femme est trop morale, dans le sens classique du mot, ou elle a trop l'esprit de jugement pour que j'ose lui parler de mes défaites. Or il n'y a pas de vie sans défaites. Il n'y a pas de vie sans défaites dans le domaine de l'honnêteté, du désintéressement.

Des tentations

Il en est de même pour le problème des *tentations*. D'innombrables hommes n'osent pas s'ouvrir à leur femme sur leurs tentations sexuelles, de peur d'être jugés. Elles diront : « Oh ! quelle horreur ! »

Eh bien ! une femme qui dit : « Oh ! quelle horreur », se ferme toute possibilité d'action morale, que ce soit à son mari, à sa fille, à son fils qu'elle le dise. J'espère que vous comprenez qu'il s'agit là d'aller aux sources les plus profondes et de comprendre que souvent, le péché inconscient du jugement vient fermer la porte au dialogue conjugal ou au dialogue parents-enfants. Alors que c'est dans un dialogue exempt de tout esprit de jugement que pourrait se former une conscience morale vraiment authentique, s'exercer une influence moralisante vraiment authentique. Que les hommes, les enfants, les amis se sentent accueillis sans jugement, sans préjugé est d'une *importance capitale.*

La vie spirituelle profonde est essentielle à la défense de la moralité

Il s'agit donc d'une morale pour nous qui dépasse celle des pharisiens, comme disait Jésus, qui dépasse le conventionnel. On ne se croit pas moral parce qu'on obéit à un certain canevas conformiste, social de l'honnête homme ou de l'honnête femme, mais l'on cherche honnêtement à voir, dans le fond de son âme, en quoi on désobéit à l'exigence de Jésus-Christ, dans cette attitude de jugement qui ferme la porte à toute possibilité d'action morale. C'est dans ce sens que Saint-Paul, par exemple, dans un passage, parle de deux morales, dont celle du monde. Que voulez-vous que me fasse cette morale ? Un pasteur dirait : « Ce qui m'intéresse, c'est le péché des gens ». En d'autres termes, l'enjeu moral n'est pas de prêcher au monde une morale venant du dehors, mais de renouveler, d'approfondir et de prendre au sérieux la morale intérieure des chrétiens eux-mêmes.

Et nous voici revenus à notre point de départ : tout l'enjeu de la moralisation — ceci est mon point de vue personnel, d'autres seront probablement d'un autre avis — se joue dans la vie spirituelle, par exemple dans la vie spirituelle conjugale.

J'y pensais l'autre jour en lisant l'histoire de la femme de Pilate. Je pense que vous la connaissez. La femme de Pilate a eu un songe et elle a fait dire à son mari : « Lave-toi les mains (il lui a bien obéi sur ce plan-là) de cette sale histoire. » Elle a bien été entendue formellement, mais elle n'a pas été entendue profondément. Combien de femmes sont inspirées ? ont des songes ? c'est-à-dire un message pour leur mari ?

(à suivre.)

Si notre journal vous intéresse, aidez nous à lui trouver des abonnés.

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

Ecole Lémania
LAUSANNE
Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
dès l'âge de 10 ans